



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2025

L'An Deux Mil Vingt-cinq, le 13 mai à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Antigny s'est réuni à la Mairie d'Antigny, sous la Présidence d'Yvon GOURMAUD, Maire.

- Etaient présents : MM – GOURMAUD Y. - LUBOT A. – OUVRARD C.- COURTIN-BONNAUD A. - BONNET D. – GAZEAU S.- VOISIN C. - CHARBONNEAU V.- CIBARD G.- GRANGER P. – BOUTET C - BOISSINOT J - PARIS L. -
- Absente et excusée : DUCEPT P. –
- Absente : GRELIER C –
- Nombre de conseillers en exercice : 15
- Nombre de conseillers présents : 13
- Nombre de conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir : 1
- Nombre de conseiller absent ayant donné pouvoir : 1
- Secrétaire de séance : BONNET Danielle

Date de convocation :

Le 7 mai 2025

Après avoir approuvé le compte rendu de l'exercice **des délégations du Maire** relatif à la renonciation à préempter :

- La parcelle cadastrée C 1305 d'une contenance totale de 460 m², située à Antigny, 15 rue des Annales appartenant à Mme GAURIAU Salomé
- Les parcelles cadastrées C 51, 1593, 1594 et 1598 d'une contenance totale de 1 011 m², situées à Antigny, 14 rue des Annales appartenant à M. COCQUEMAN et Mme BRIATTE.

Le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour,

1- DELIBERATIONS

1.1 – Emprunt de 650 000 €

2025-05-13– D1/29

Emprunt de 650 000 € à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan de la Roche sur Yon

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le but de financer les projets d'investissement 2025, il est nécessaire de recourir à un emprunt d'un montant de 650 000 € - six cent cinquante mille euros.

Cette recette est inscrite au Budget Primitif 2025 (chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées).

Le Maire présente les propositions de financements reçues et propose au Conseil Municipal de solliciter la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan de la Roche-sur-Yon.

Les caractéristiques de la proposition de financement du Crédit Mutuel, sont les suivantes : un crédit amortissable à taux fixe pour 550 000 € et un prêt coup de pouce pour 100 000 €, tous 2 sur une durée de 12 ans :

- Taux : **fixe**, 1.50% prêt coup de pouce et 3.34 % prêt amortissable à taux fixe.
- Modalités de remboursement : amortissement constant du capital, Périodicité **trimestrielle** pour les 2 prêts.
- Frais de dossier : 450 € pour le prêt amortissable à taux fixe et 200 € pour le prêt coup de pouce.

Le Maire propose donc au Conseil Municipal de l'autoriser à contracter ces prêts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'autoriser** le Maire à contracter ces emprunts pour un montant global de 650 000 € auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan de la Roche-sur-Yon, pour une durée de 12 ans, destiné au financement des investissements programmés en 2025.
- **D'autoriser** le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces emprunts et à en fixer les modalités définitives, en fonction des propositions les plus avantageuses pour la collectivité.
- **D'inscrire** les crédits obligatoires et nécessaires au remboursement du capital et au paiement des intérêts chaque année au budget de la commune.

1.2- Vente de parcelles à Vendée Habitat

2025-05-13– D2/30

Projet Eglantine : vente de parcelles à Vendée Habitat à l'Euro Symbolique

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 4 mars 2025 que suite à la convention avec Vendée Habitat la Commune s'est engagée à vendre pour un euro symbolique, l'emprise foncière pour la construction des 8 logements (frais liés aux documents d'arpentage à la charge de la commune).

La délibération du 4 mars 2025 précisait les parcelles vendues en tenant compte du plan de division du Géomètre-expert :

- parcelle C 1799/c pour 1 232m² (incluant l'ancienne parcelle C 1798)
- parcelle C 1799/a pour 621 m²

Ce plan de division a conduit à une erreur matérielle.

Le plan de bornage et de division définitif précise les délimitations et les numéros de ces parcelles qui sont vendues à l'euro symbolique à Vendée Habitat :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
C	1801	1 Rue de l'Andourie	621 m ²
C	1803	1 Rue de l'Andourie	1 232 m ²
C	1798	17 Rue de l'Andourie	49 m ²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

- **Décide** de la vente des parcelles C 1801, C 1803 et C 1798 pour une superficie totale de 1 902 m² pour 1 euro symbolique à Vendée Habitat.
- **Autorise** le Maire à signer les actes afférents à cette opération.

1.3- Acquisition de terrains Le Portail

2025-05-13- D3/31

Acquisition de terrains Le Portail aux Consorts GUERIN

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'acquisition du terrain Le Portail. La surface est de 2438 m², le numéro de la parcelle cadastrée est le C 1340.

Par courrier du 25 mars 2025 une proposition a été adressée aux Consorts GUERIN pour l'acquisition de ce terrain pour un montant de 165 000 € net vendeur, une servitude sera toutefois maintenue pour l'utilisation du puit existant afin de conserver l'alimentation en eau potable de la ferme ; le branchement électrique de l'exploitation agricole sera à la charge de la Commune ainsi que les frais de bornage et de notaire.

Le Conseil est invité à se prononcer sur l'achat du terrain Le Portail.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **Décident** l'acquisition du terrain Le Portail aux Consorts GUERIN pour un montant de 165 000€ avec la servitude maintenue pour l'utilisation du puit existant afin de conserver l'alimentation en eau potable de la ferme.
- **Conviennent** que le branchement électrique de l'exploitation agricole, les frais de bornage et d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur.
- **Autorisent** Monsieur le Maire à signer les actes afférents à cette opération.

2- DOSSIERS EN COURS

2.1 - Bar Miton

M. GRIMAUD Clément ne donne plus suite pour la reprise du Bar Miton.

Suite à ce désistement, un rendez-vous a eu lieu entre M. METAY Sébastien et M. Le Maire pour un éventuel rachat de ce fonds de commerce. Toutefois après réflexion, il ne donnera pas suite.

Nous avons donc de nouveau sollicité SOS Villages pour trouver un repreneur éventuel de notre commerce.

En l'absence de résiliation, les loyers sont toujours facturés à M. DUPONT.

La Collectivité réfléchit actuellement à un possible rachat du fonds de commerce du Bar Miton.

2.2 – Accueil Périscolaire

Le planning reste respecté ce mois-ci.

Les travaux de démolition de la maison de M. et Mme SMITH commencent ce jour par l'ETS CHARRIER.

Les demandes de subventions auprès du département sont en cours de dépôt.

2.3 – Espace Eglantine

La vente à l'euro symbolique des parcelles à Vendée Habitat a eu lieu hier.

Suite à un échange téléphonique avec Vendée Habitat, les dossiers d'appels d'offres seront lancés fin mai.

2.4 – Consultation pour les travaux assainissement

La consultation pour les travaux d'assainissement eaux usées a été lancée par CEMEAU, maître d'œuvre pour une remise des plis le 15 mai à 12h.

Une commission d'Appel d'Offre aura lieu la semaine prochaine pour validation de l'entreprise la mieux disante.

Signatures

La Secrétaire de Séance

Danielle BONNET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bonnet', with a horizontal line extending to the right.

Le Maire

Yvon GOURMAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yvon Gourmaud', with a large, sweeping horizontal stroke underneath.